

KRZYSZTOF BOGACKI

## QUELQUES REMARQUES SUR LES LEXÈMES FRANÇAIS CONTENANT UNE COMPOSANTE VOLITIVE

A FEW REMARKS ON FRENCH LEXEMES  
CONTAINING A VOLITIONAL COMPONENT

### Abstract

The article deals with the question of whether the synonymy can be used to identify all lexical units with a volitional component. We arrive at the conclusion that we cannot detect the items constituting the nucleus of this semantic field without resorting to an analysis in terms of predicates and arguments. A particular emphasis is placed on the differentiating parameters between the lexemes constituting the core of the lexical field of words expressing will.

**Key words:** synonymy; predicate of will; semantic representation; volitive lexemes.

### LE BUT DE L'ARTICLE

Il existe dans le lexique des langues naturelles des mots dont le sémantisme ne saurait être expliqué sans le recours au concept de volonté. Dans cet article, nous allons nous interroger sur la possibilité d'utiliser la relation de synonymie pour dresser la liste de toutes les unités lexicales dont le sémantisme comporte une composante volitive et si l'on peut détecter les vedettes qui constituent le noyau du champ sémantique des lexèmes de volonté.

---

KRZYSZTOF BOGACKI est professeur à l'Institut de philologie romane (Département de linguistique romane) de l'Université de Varsovie ; adresse de correspondance : 00-312 Warszawa, ul. Dobra 55 ; courriel : [kbogacki@gmail.com](mailto:kbogacki@gmail.com)

## APPROCHES DE LA VOLONTÉ

Les recherches sur la nature même de la volonté ne manquent pas. Nombreux sont les avis sur cette question souvent débattue surtout par les philosophes, les psychologues et les linguistes. Ainsi pour certains philosophes la volonté serait rationnelle. Cette opinion se retrouve déjà chez Saint-Thomas d'Aquin qui en parle dans *Quaestiones disputatae de veritate* et la classe parmi les pulsions que nous éprouvons. Selon lui, la volonté est la faculté de notre âme par laquelle nous prenons la direction de nos activités humaines. Elle est, dit saint Thomas, « appetitus rationalis », c'est-à-dire « la fonction de tendance qui se porte vers le bien en tant que connu et jugé tel par notre raison » (Thonnard 1965 : 69):

*... ipsa potentia sensualitas nominatur. Hic autem appetitus sensibilis medius est inter appetitum naturalem et appetitum superiorem rationalem, qui voluntas nominatur<sup>1</sup>.*

Pour les théoriciens du libre arbitre la volonté humaine est libre. Elle est fondamentalement indéterminée. Descartes (1644 : 42) affirme qu'« il est si évident que nous avons une volonté libre, qui peut donner son consentement ou ne pas le donner quand bon lui semble, que cela peut être compté pour une de nos plus communes notions. » Spinoza (1913) au contraire maintient que le libre arbitre est une illusion et que, par conséquent, la volonté est déterminée par les affects.

Les linguistes, eux, s'intéressent plutôt aux moyens d'exprimer la volonté. La porte d'entrée pour ce type d'études est constituée entre autres par le lexique : verbes et substantifs avant tout, dans une moindre mesure adjectifs et adverbes. Une des questions que l'on se pose dans ce contexte est celle de mots dont le sémantisme contient une composante volitive. A première vue on pourrait se servir du DES qui présente l'organisation des réseaux synonymiques d'environ 50.000 entrées tirées de sept dictionnaires classiques tout en mentionnant les antonymes correspondants. Cette base de données est donc sensiblement plus grande que celle qui a été créée pour l'élaboration du DSSVF qui renferme plus de 3000 représentations sémantiques des 550 verbes simples les plus fréquents. Nous avons pu y identifier 164 entrées avec une composante volitive indépendamment de sa place dans la structure sémantique de chacune d'elles: dominante comme dans *vouloir*, *désirer* ou

---

<sup>1</sup> « Ce pouvoir lui-même s'appelle la sensualité. Or cet appétit est censé se situer à mi-chemin entre l'appétit naturel et l'appétit supérieur et rationnel, qu'on appelle la volonté ». <http://www.corpusthomicum.org/qdv25.html>

*souhaiter* ou au contraire marginale comme dans *appeler (les enfants à table)* et autres.

Serait-il possible de repérer les lexèmes volitifs en se servant de la relation de synonymie ? Apparemment il suffirait de dresser la liste de tous les synonymes de l'unité lexicale considérée comme l'expression typique du concept de volonté dépourvue d'autres composantes modifiant son sens. Si l'on accepte comme lexème volitif typique le verbe *vouloir* (ou le substantif *volonté*), on trouvera dans le DES une liste de 57 synonymes organisés en 62 cliques c'est-à-dire ensembles maximaux de mots tous synonymes entre eux. Une liste de ses 15 premiers<sup>2</sup> synonymes est donnée (*désirer, souhaiter, convoiter, prétendre, exiger, ambitionner, rêver, demander, revendiquer, réclamer, requérir, briguer, lorgner, aspirer, soupirer, prescrire*). On y ajoutera aussi 3 antonymes (*craindre, refuser, renoncer*). En effet, leur représentation sémantique comporte une négation en plus du concept volitif. Cependant on s'aperçoit vite que la prise en compte de cette étape intermédiaire conduit à des erreurs. Le listage de tous les mots relevés comme synonymes et antonymes du verbe *vouloir* comporte des mots inclus dans la liste de départ en vertu d'un de leurs sens. Ainsi *attendre*, manifestement volitif, comporte aussi le sens 'rester en un lieu jusqu'à ce que quelqu'un arrive, que quelque chose soit prêt ou se produise' (L). C'est lui qui est pris en compte pour proposer comme antonyme *s'en aller* et *partir* qui n'ont pas de sens volitif. En effet, pour la construction du DES on n'utilise pas de relations qui soient transitives. De cette façon on est dirigé vers le domaine de verbes de mouvement comportant nécessairement des unités lexicales avec une composante locative. Ainsi la voix est ouverte sinon pour parcourir l'ensemble du lexique du moins pour sortir des limites du champ volitif.

Le mot qui a le plus grand score parmi les synonymes de *vouloir* est *désirer* qui a 39 synonymes organisés en 56 cliques et 11 antonymes. La liste commune des deux premiers lexèmes (*vouloir* et *désirer*) contient 28 unités (*ambitionner, appéter, aspirer, attendre, avoir à cœur, avoir besoin de, avoir envie, briguer, brûler de, convoiter, craindre, demander, désirer, entendre, envier, espérer, exiger, guigner, lorgner, prétendre, revendiquer, rêver, solliciter, souhaiter, soupirer, tenir à, viser, vouloir*). L'adjonction de 34 synonymes du verbe *souhaiter* organisés en 40 cliques et de 3 antonymes porte la liste de tous les mots à 89 mots différents. La liste commune des

<sup>2</sup> La place de chaque synonyme est fonction du taux de cliques auxquelles lui et la vedette appartiennent par rapport à l'ensemble de leurs cliques. Plus grand est ce taux, plus haut dans la hiérarchie est placé le mot donné. Cela revient à dire que la place dans la liste dépend du nombre de sens élémentaires partagés avec la vedette.

trois premiers lexèmes (*vouloir*, *désirer* et *souhaiter*) contient 25 unités. Par rapport à la liste précédente on relève l'absence de 3 vedettes: *avoir à cœur*, *avoir besoin de*, *briguer*.

Ces données méritent qu'on s'y arrête. Il apparaît que les listes de synonymes ne se recouvrent pas ce qui veut dire qu'on ne peut pas allonger la liste de lexèmes exprimant le concept initial (celui de volonté) en ajoutant les synonymes ou antonymes d'éléments trouvés à l'étape initiale. Il semble en effet qu'on ait la plus grande chance de ne pas quitter le champ de lexèmes volitifs si l'on se limite à chercher les synonymes parmi les unités lexicales qui présentent une polysémie réduite et une représentation sémantique avec le moins possible d'éléments. L'idéal serait d'avoir un lexème monosémique étant une expression pure et simple de la volonté. Or une telle unité lexicale n'existe pas car même le verbe *vouloir* admet les emplois non-volitifs: 'accepter quelque chose, le laisser se produire, ou faire qu'il se produise, en parlant en particulier d'une force, du destin' : *La chance a voulu me donner cette occasion*. 'Affirmer, dire quelque chose' : *C'est la théorie qui le veut*. Cela permet d'inclure dans la liste de synonymes de *vouloir* les verbes *accepter* et *affirmer*.

Or parmi les synonymes de *vouloir*, ce sont *désirer* et *souhaiter* qui sont les plus proches de l'idéal: chacun d'eux est mentionné par Larousse avec trois sens cantonnés dans le secteur de la volonté. Des différences sémantiques les séparent cependant. Nous allons essayer de les préciser en examinant les contextes<sup>3</sup> dans lesquels apparaissent les substantifs qui leur correspondent.

#### VOULOIR, DÉSIERER ET SOUHAITER EN CONTEXTE

L'examen des contextes dans lesquels apparaissent les lexèmes volitifs permettent de découvrir les principaux axes d'opposition entre les mots de notre groupe. Nous tiendrons compte des cooccurrences de *volonté* et de *désir*<sup>4</sup>.

En ce qui concerne *volonté*, nous avons pris en compte 76 adjectifs qui sont cités comme cooccurrent avec ce lexème. Plusieurs groupes sémantiques d'adjectifs sont à signaler :

<sup>3</sup> Cf. Perz (sous presse).

<sup>4</sup> Nos données viennent du site *Termium Plus*. Nous les avons complétées avec des exemples trouvés sur Internet.

– 42 expriment l'intensité: forte (32: [*bien*] *trempée, absolue, acharnée, ardente, atrophiée, carrée, colossale, décidée, despotique, déterminée, enragée, farouche, ferme, formidable, forte, frénétique, grande, impétueuse, implacable, indomptable, inébranlable, inéluctable, inexorable, inflexible, insistante, irréductible, irrésistible, opiniâtre, persistante, puissante, sans faille/frein, terrible*) ou faible (10): (*très*) *légère, chancelante, débile, défaillante, faible, fléchissante, flottante, hésitante, mobile, molle*);

– 3 adjectifs ont un caractère appréciatif: positif (2 *bonne, positive*) ou négatif (*mauvaise*);

– 31 adjectifs ont un caractère varié se rapportant à différents aspects de la volonté: (*in*)*efficace, affirmative, bégayante, calme, certaine, constante, créatrice, effective, exaspérée, héroïque, immuable, impénétrable, impitoyable, irrévocable, naïve, novatrice, obtuse, patiente, rectiligne, réelle, revancharde, sacrée, sauvage, subite, suspecte, systématique, tenace, timide, unique, vacillante, véritable*.

Quant au lexème *désir* figurant parmi les premiers synonymes de *volonté*, il est défini comme une aspiration irrationnelle, insatiable à posséder un bien. Les rapports entre volonté et désir est ambigu. C'est une aspiration irrationnelle, psychologiquement prégnante contrairement à la volonté qui, elle, est rationnelle. D'un côté, on les confond, surtout dans le langage courant. On dit souvent « je veux » là où en réalité il faudrait dire « je désire ». D'un autre côté, « on dit communément qu'il est possible de désirer ce que l'on ne veut pas ou de vouloir ce que l'on ne désire pas » (<http://www.philolog.fr/desir-et-volonte/>). Linguistes, philosophes et psychologues discutent souvent des paramètres qui différencient la volonté, le rêve, le souhait, le désir et l'envie.

Vu à travers les données de Termium, le **désir** se combine facilement avec 114 qualificatifs et reste compatible avec des cadres syntaxiques ouverts par 105 verbes, 12 à peine en position de sujet. Le désir est un affect, vécu comme intense. Cette caractéristique du désir explique sa fréquence d'apparition avec les quantificatifs dénotant cette propriété. La combinabilité avec les adjectifs « intensifs » est possible sans conduire à l'agrammaticalité grâce au fait que l'intensité elle-même, est graduable, cf. *Cet athlète est (très) fort / Cette voiture est (extrêmement) rapide / Sa réponse a été (très) ferme* et de l'autre, ces adjectifs véhiculent d'autres composantes en plus de l'intensité. Seule la négation expresse du trait d'intensité appliquée au substantif *désir* aboutit à la contradiction ce qui rend agrammaticales les suites telles que *\*un désir imperceptible, \*insensible, \*étouffé,*

*\*faible, \*illisible, \*impalpable, \*inapparent, \*indécelable, \*indiscernable, \*indistinct, \*infime, \*insaisissable, \*insignifiant, \*léger, \*microscopique, \*minime, \*minuscule, \*petit, \*subtil, \*timide, \*vague.* Par contre le désir peut être *ardent, avivé, brûlant, croissant, cuisant, décuplé, effréné, éperdu, extrême, ferme, féroce, fiévreux, forcené, fort, fou, fougueux, frénétique, furieux, immense, immodéré, impérieux, impétueux, insurmontable, intense, irrésistible, obsédant, obstiné, pressant, profond, puissant, véhément, vif, violent.* Le désir est une pulsion qui peut être  *Brusque, avoir un caractère fugitif, éphémère, inconstant, momentané* ou au contraire *constant, continu, incessant, inconstant, perpétuel.* Il ne relève pas du domaine de l'intellect en ce sens qu'il ne dépend pas de notre esprit qui ne peut pas le susciter. Cependant il peut être *aveugle, (bien) compréhensible, conscient, insensé, inintelligent, (ir)raisonnable, irraisonné, réfléchi.* Il peut être évalué de différents points de vue. Il arrive qu'il soit *apaisé, âpre, assouvi, avide, bas, comblé, confus, criminel, cupide, dérégulé, dominant, exaspéré, exclusif, haineux, hésitant, impatient, impraticable, inapaisable, inassouvi, inassouvisable, inavouable, inavoué, incoercible, inconscient, indistinct, inextinguible, inflexible, informe, inguérissable, insatiable, insatisfait, instinctif, irréalisable, lancinant, légitime, maladif, manifeste, morbide, mutuel, naturel, nostalgique, passionné, physique, précis, refoulé, satisfait, sincère, sourd, sournois, spontané, suspect, téméraire, trouble, vague, vain, vorace.*

En ce qui concerne le désir au sens d'attirance vers un objet réel ou imaginaire, il a ceci de particulier que la possession de cet objet ne la comble pas. En d'autres termes, le désir recherche la satisfaction mais en même temps ne cesse de renaître une fois assouvie. Les réponses à la question de savoir quel est le but du désir varient selon les philosophes: Selon Platon c'est de combler un manque à être, selon Epicure c'est d'obtenir le plaisir, selon Spinoza c'est d'accéder à la joie qui dépasse le simple plaisir, selon Freud c'est de satisfaire une pulsion libidinale, selon Lacan c'est pour combler un manque. (<http://la-philosophie.com/la-philosophie-du-desir>).

Le désir est plus ardent que le souhait. Celui-ci est réfléchi, celui-là s'impose. On dit cependant qu'on peut le réprimer et le retenir. Le désir est un effort de réduction d'une tension issue d'un sentiment de manque. Désirer c'est vouloir maintenant.

Une conclusion partielle se dégage. La méthode des relations synonymiques est inutilisable lorsqu'il s'agit de dresser la liste complète de lexèmes volitifs ni à plus forte raison de délimiter son noyau. La solution consisterait à recourir à l'analyse du sens des lexèmes pour y détecter ceux

qui comportent une composante volitive. Cette méthode est utilisée dans le cadre de la grammaire à base sémantique (cf. Bogacki & Karolak 1991) qui propose de voir le sens des lexèmes comme une structure de concepts indécomposables si possible. Ils seraient assimilés aux prédicats impliquant des arguments dotés de propriétés combinatoires, temporellement indexés, reliés entre eux par des constantes logiques. La place du prédicat de volonté dans les représentations sémantiques de ces mots varie d'un lexème à l'autre ; sont mobilisés différents éléments de sens qui apparaissent dans différentes configurations. Ainsi dans *exiger, demander, ordonner, revendiquer, réclamer, requérir* qui appartiennent aux 15 premiers synonymes du verbe *vouloir* elle constitue un argument d'un prédicat de transmission du message par  $x$ :  $x$  VELLE  $P$  ; dans *espérer* et *préférer* elle se combine avec un prédicat épistémique.

#### PRIMITIVE SÉMANTIQUE OU CONCEPT DÉCOMPOSABLE ?

Quel est le statut du concept de volonté au regard de l'opposition décomposable vs indécomposable ? Deux points de vue s'opposent. Les partisans du caractère décomposable de cette notion proposent d'y voir une structure de concepts plus simples. Citons comme exemple une analyse du prédicat de volonté utilisant 5 prédicats (indiqués ci-après en majuscules) : ceux de PENSER, d'ÉPROUVER, de BON relié à un PRÉDICAT INDETERMINÉ qui peut se réaliser dans l'avenir et d'un prédicat d'ACTIVITÉ/AGENTIVITÉ :

' $X$  veut<sub>1</sub>  $P$  =  $X$  pense qu'il est possible que  $P$  et qu'il sera bon pour lui que  $P$  ; c'est pourquoi il ressent qu'il sera bon pour lui que  $P$  ; il pense qu'il fera quelque chose pour que  $P$  se réalise'<sup>5</sup>.

Cette formule fait penser aux analyses d'A. Wierzbicka (1972) qui, cependant, classe le concept de volonté parmi les prédicats mentaux inanalysables (donc indécomposables).

Au contraire les linguistes sont généralement d'accord pour définir le profil syntaxique du prédicat de volonté.

<sup>5</sup> Adapté d'après Gugala 2011 : 101.

### LES PROPRIÉTÉS SYNTAXIQUES DU PRÉDICAT SÉMANTIQUE DE VOLONTÉ

La grammaire à base sémantique n'affirme pas que les composantes sémantiques qu'elle utilise soient indécomposables ni qu'elles aient un caractère universel. Les propriétés syntaxiques du prédicat sémantique de volonté expliquent le comportement des lexèmes en surface et leur combinatoire. Comment sont-elles ?

On s'accorde pour dire que ce prédicat fait partie des prédicats du deuxième ordre. En effet, outre un argument individuel, il implique un argument propositionnel, ouvrant une position qui peut être saturée par un autre contenu prédicatif.

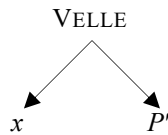


Fig. 1 Schéma général du prédicat de volonté

Ses deux positions peuvent constituer à leur tour des points d'ancrage pour d'autres contenus. Ainsi  $P'$  peut représenter à son tour un prédicat du premier ordre (fig. 2)

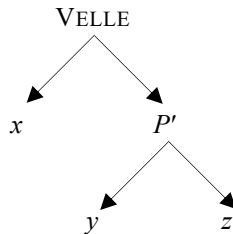


Fig. 2 Le prédicat de volonté avec son argument prédicatif

ou un de deux types de prédicat du second ordre (fig. 3):

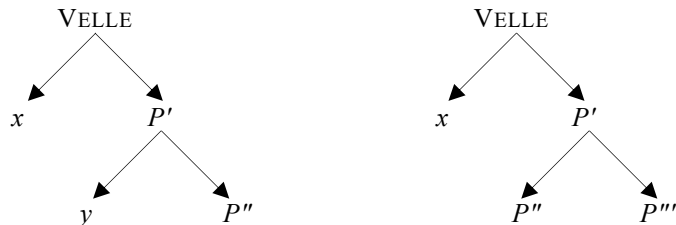


Fig. 3 Deux configurations possibles de l'argument prédicatif du prédicat de volonté



Ces cas de figure viennent de deux caractéristiques « syntaxiques » du prédicat de volonté :

a. de la position d'argument prédicatif qui peut être saturée par un autre contenu prédicatif. En effet, on peut vouloir *partir*, *rester sur place*, *être informé sur*, *obtenir quelque chose* etc.

b. de la position d'argument individuel qui outre une caractéristique exprimée en termes de traits sémantiques ([+animé], [+humain]) peut constituer une saturation d'un autre prédicat. Ainsi le verbe *appeler* 'crier le nom d'une personne ou d'un animal pour les faire venir' peut être expliqué de la façon suivante: *La mère appelle les enfants à déjeuner*.

'x qui VEUT que z VIENNE à l'endroit z ET x CRIE w ET w DÉSIGNE z'

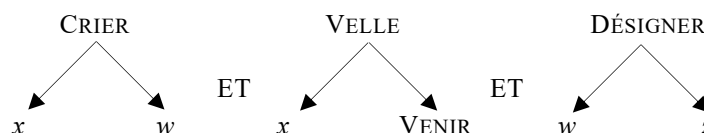


Fig. 4 La représentation sémantique du verbe *appeler*

#### RESTRICTIONS SUR LES ARGUMENTS

Des restrictions subtiles sont à imposer sur l'argument individuel qui serait un être conscient capable d'exprimer le contenu de ce qu'il veut (donc un [humain] ou certains [animés])<sup>6</sup>. Cependant ce point de vue n'emporte pas l'unanimité générale. En effet, les psychologues parlent facilement de la *volonté inconsciente*<sup>7</sup>. On trouve en français et en polonais les séquences suivantes: *chęć / wola nieuświadomiona* (*volonté inconsciente*), *pożądanie / pragnienie nieuświadomione* (*désir inconscient*). Godart (2011) parle même d'une volonté inconsciente sans sujet. Son hypothèse est que le psychisme n'est pas constitué uniquement de la part consciente, mais aussi d'une part inconsciente. Si l'on admet en plus que notre psychisme est l'expression d'un déterminisme inconscient, de graves conséquences philosophiques s'imposent notamment touchant à la notion de libre arbitre et de la responsabilité de nos actes.

D'autres configurations sont possibles étant donné que le prédicat de volonté peut apparaître en position d'argument auprès d'un autre prédicat du deuxième ordre :

<sup>6</sup> Cf. Danielewiczowa 2002.

<sup>7</sup> Cf. Godart 2011.

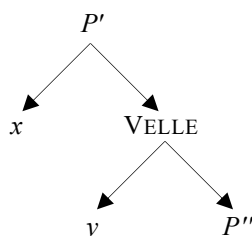


Fig. 5 Le prédicat de volonté en position d'argument

*Luc demande/ordonne/suggère à Max d'ouvrir la fenêtre* 'Luc dit à Max: je veux que tu ouvres la fenêtre'.

La complexité sémantique des prédicats de volonté apparaît à l'analyse des définitions dictionnaires<sup>8</sup>. Celles-ci comportent parfois divers éléments prédicatifs qui différencient les lexèmes volitifs. Ainsi on y retrouve

1. des intensifieurs: *impérativement* (dans le sens d'*exigence*) ou *extrême* (dans *convoitise*), *ardemment* (dans *rêve*, *briguer*, *soupirer*), *vif* (dans *ambition*), *profondément* (dans *soupir*) *formel*, *catégorique* (dans *prescription*) ;

2. des qualifications de l'objet désiré: 'appartient à autrui ou est plus ou moins interdite' (*convoitise*), 'gloire, d'honneurs, de réussite sociale' (*ambition*), 'ce qui est considéré comme revenant de droit' (*revendication*), 'une charge, un emploi, un honneur, une faveur' (*briguer*) ;

3. des circonstants: 'réaliser une grande chose, en y engageant sa fierté, son honneur' (*ambition*), 'en faisant acte de candidature' (*briguer*), dans une intention particulière (*lorgner*) ;

4. des caractérisations du destinataire du message: 'une autorité' (*réclamation*).

Ces éléments n'entraînent pas la nécessité de modifier l'appareil formel adopté pour l'établissement des représentations sémantiques.

## CONCLUSIONS

La tentative de délimiter et de décrire le sémantisme des lexèmes formant le noyau du champ lexical de volonté à l'aide du réseau synonymique accessible via une base lexicale ne semble pas aboutir. L'extension de synonymes entreprise par le biais de l'adjonction de synonymes du verbe de volonté prototypique qu'est *vouloir* fait apparaître très vite des mots sémantiquement plus riches ou pragmatiquement plus complexes. Peut-on les

<sup>8</sup> Selon <http://www.larousse.fr>.

décrire par un mécanisme offert par une grammaire à fondement sémantique? Sans doute. La condition toutefois est d'enrichir la base de prédicats primitifs et de se doter d'une description d'entités de niveau intermédiaire permettant d'alléger la description d'unités lexicales appartenant toutes au champ volitif mais différenciées entre elles par toute sorte de paramètres. Les difficultés rencontrées dans les recherches en cours allant dans ce sens expliquent sans doute que la liste de primitives sémantiques ne cesse d'évoluer.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bogacki Krzysztof & Karolak Stanisław, 1991, Fondements d'une grammaire à base sémantique. [in :] *Lingua e Stile*, 26(3), 309-345.
- (DSSVF) Bogacki Krzysztof, Lewicka Halina et al., 1981, *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, Warszawa : PWN.
- Danielewiczowa Magdalena, 2002, *Wiedza i niewiedza. Studium polskich czasowników epistemicznych*, Warszawa: KLF.
- Descartes René, 1647, *Les principes de la philosophie*. Traduction française de l'abbé Picot, Paris.
- Godart Elsa, 2011, *La volonté inconsciente : La question d'une volonté sans sujet*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.
- Gugała Marta, 2011, *Wybrane polskie czasowniki i konstrukcje analityczne oznaczające stany woli. Analiza semantyczno-pragmatyczna*. Thèse de doctorat non publiée.
- Perz Magdalena, sous presse, « Le rôle du co-texte dans l'antonymie adjectivale » [in :] *Neophilologica*.
- Spinoza Baruch, 1913, *Ethique démontrée suivant l'ordre géométrique et divisée en cinq parties*. trad. Ch. Aupuhn, Paris : Garnier Frères.
- Thonnard François-Joseph, 1965, « Notion de concupiscence chez Augustin » [in :] *Recherches augustiniennes III*, 59-105.
- Wierzbicka Anna, 1972, *Semantic Primitives*, Frankfurt am Main : Athenäum Verlag.

#### SITOGRAFIE

- <https://dicophilo.fr/definition/desir/> (DW : 3.09.2017)
- (L) <http://www.larousse.fr> (DW : 3.09.2017)
- <http://www.corpusthomicum.org/qdv25.html> (DW : 3.10.2017)
- <http://www.philolog.fr/desir-et-volonte/> (DW : 8.10.2017)
- <http://la-philosophie.com/la-philosophie-du-desir> (DW : 6.10.2017)
- (DES) <http://www.crisco.unicaen.fr/des/> (DW : 3.09.2017)

QUELQUES REMARQUES SUR LES LEXÈMES FRANÇAIS  
CONTENANT UNE COMPOSANTE VOLITIVE

R é s u m é

Nous examinons la question de savoir si l'on peut se servir de la relation de synonymie pour repérer toutes les unités lexicales avec une composante volitive. Nous arrivons à la conclusion qu'on ne peut pas détecter les vedettes constituant le noyau de ce champ sémantique sans recourir à une analyse en termes de prédicats et d'arguments. Un accent particulier est mis sur les paramètres différenciateurs entre les lexèmes constituant le noyau du champ lexical de mots exprimant la volonté.

**Mots-clés :** synonymie ; prédicat de volonté ; représentation sémantique ; lexèmes volitifs.

UWAGI O LEKSEMACH FRANCUSKICH  
ZAWIERAJĄCYCH KOMPONENT WOLITYWNY

S t r e s z c z e n i e

W artykule stawiane jest pytanie o możliwość wykorzystania relacji synonimii do identyfikacji wszystkich jednostek leksykalnych z elementem wolitywnym. Narzuca się wniosek, że nie jest to możliwe, podobnie jak ustalenie listy jednostek leksykalnych stanowiących jądro tego pola semantycznego bez pomocy analizy predykatowo-argumentowej. Rozpatrywane jest zagadnienie ustalania na podstawie kontekstu elementów różnicujących leksemy, które stanowią rdzeń pola jednostek wyrażających wolę.

**Słowa kluczowe:** synonimia; predykat woli; reprezentacja semantyczna; leksemy wolitywne.